

Chers Parlementaires, ne vous trompez pas de combat !

La dernière révision de la LBA qui date de décembre 2014 n'est pas encore appliquée et le CF vous en propose déjà une nouvelle. Elle vise à imposer aux intermédiaires financiers des « obligations de diligence étendues pour empêcher l'acceptation de valeurs patrimoniales non fiscalisées ».

Avant de passer au vote, nous attirons votre attention sur quelques réalités :

- Le standard de l'OCDE en matière d'échange d'informations fiscales à la demande a été adopté par la Suisse en mai 2009
- Le standard international de l'échange automatique d'informations fiscales (EAI) est en passe d'être adopté par le Conseil Fédéral. Ce standard est clairement soutenu par la place financière helvétique.
- La Suisse a adopté les standards du GAFI sur la fraude fiscale faisant entrer dans la loi le concept de « blanchiment de fraude fiscale ». Ceci sera appliqué dès le 1^{er} janvier 2016.

Tous les standards internationaux ont donc été adoptés par la Suisse et malgré cela le Conseil Fédéral souhaite encore revenir avec son concept de « Weissgelstrategie » en révisant une nouvelle fois la LBA et en y ajoutant une norme 100% suisse, totalement inutile et ne correspondant à aucun standard international.

Cette « Strategie » dénote plutôt d'une absence de stratégie pour la place financière suisse. A vous représentants du peuple de dire : « merci, rien de plus ne peut être fait », et de refuser **le projet du Conseil Fédéral qui place la présomption de culpabilité avant la présomption d'innocence.**

En effet il faut savoir que le simple fait de donner à son banquier une déclaration fiscale n'est pas forcément relevant puisque, d'une part les informations fiscales seront données sur une base automatique au fisc du lieu de résidence du client de la banque, et d'autre part dans la plupart des cas un tant soit peu complexes les revenus sont taxés des années après avoir été perçus. Il est donc impossible d'exiger du banquier d'être expert de tous les systèmes fiscaux et il est clairement impossible de vérifier la licéité fiscale sur la base d'une simple déclaration d'impôt.

En acceptant cette nouvelle révision la place financière donnerait un signal clair aux investisseurs: « Ne venez plus chez nous, nous sommes la place la plus procédurière et inquisitrice de la terre ! »

A une époque où notre pays doit se battre contre le franc fort et pour accéder aux marchés, le CF prend le risque de faire voter une loi pénalisante dont aucun Etat au monde n'aura d'équivalent dans sa législation. Nous ne devons pas aller au-delà du bon sens et prendre le risque de nous mettre volontairement dans la pire situation vis-à-vis de nos concurrents. Ceci serait extrêmement dangereux pour l'économie de notre pays.

La Suisse a fait sa mue et s'est mise aux normes internationales les plus strictes. Il faut maintenant reconstruire. Merci à vous de refuser cette énième révision de la LBA aussi inutile que dangereuse.

Avec notre respect

Le comité de SwissRespect